



Du « spectacle de la nature » au développement durable ?

L'exemple des Réserves naturelles littorales

Benjamin COURTADON

La comparaison de quatre Réserves naturelles, situées du sud de la Bretagne aux pertuis Charentais, permet de porter un jugement critique sur les politiques de conservation et de gestion, de dégager leurs perspectives à court et moyen terme.

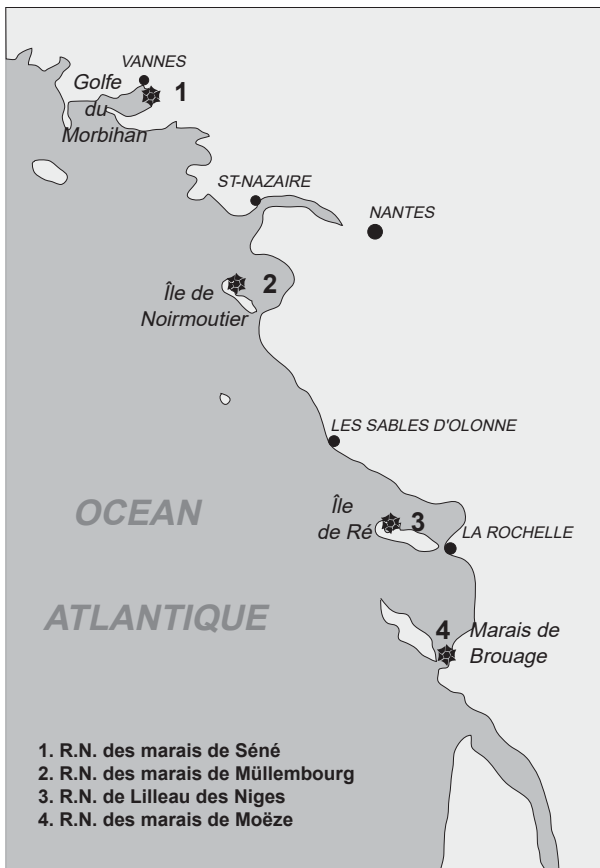
L'objectif prioritaire des Réserves naturelles est la protection et la gestion d'un patrimoine naturel d'intérêt national et international. En outre, elles doivent s'insérer au mieux dans leur environnement socio-économique mais aussi, lorsque cela est compatible avec les objectifs de conservation, gérer l'accueil d'un public de plus en plus attiré par les espaces naturels protégés.

Les quatre Réserves naturelles étudiées couvrent toutes d'anciens marais salants, et représentent des sites d'importance, sorte « d'aires d'autoroute » pour l'avifaune migratrice, le long de l'East Atlantic Flyway (Baron-Yelles 2001). La Réserve naturelle des marais de Séné, la plus septentrionale, se trouve à quelques kilomètres de Vannes (56), au fond du Golfe du Morbihan. Plus au sud, la réserve des marais de Müllembourg se situe sur l'île de Noirmoutier (85), à proximité de la baie de Bourgneuf. Les deux autres réserves sont charentaises : celle de Lilleau des Niges s'étend au sein du Fier d'Ars, au nord de l'île de Ré ; celle des marais de Moëze, à une vingtaine de kilomètres au sud de Rochefort, fait face à l'île d'Oléron. Pourtant, si ces quatre espaces protégés

ne sont séparés que par quelques centaines de kilomètres, ils affichent des différences flagrantes, en terme de fréquentation ou de réussite conservatoire. Enfin ils ne sont pas intégrés dans leur environnement socio-économique de la même façon. Le conflit est rémanent à Moëze depuis le décret de création en



Symbole de l'atmosphère lourde qui règne autour de la Réserve naturelle des marais de Moëze.



1. R.N. des marais de Séné
2. R.N. des marais de Müllembourg
3. R.N. de Lilleau des Niges
4. R.N. des marais de Moëze

Situation privilégiée des 4 Réserves naturelles le long de l'East Atlantic Flyway.

1977 ; les rapports tendus autour de Müllembourg ; alors même que l'entente et le dialogue constructif prévalent à Lilleau des Niges et Séné.

Comment expliquer de telles différences ? Par le contexte humain, la situation, la gestion ? Ces réserves garantissent-elles une protection à long terme des zones humides ? Quelles places tiennent-elles, ou pourraient-elles tenir, dans une politique de protection globale et cohérente des zones humides ?

Réserve naturelle de Müllembourg : le spectacle de la nature

A bien des égards, la légitimité de la réserve des marais de Müllembourg semble discutable. Pourtant ce manque de légitimi-

té n'est pas dû à des erreurs dans les choix humains, ou dans la gestion : le site des marais de Müllembourg démontre qu'une réserve, « posée » n'importe où, peut ensuite être totalement compromise par son environnement ou même par ses propres caractéristiques.

De mauvais résultats inévitables...

La réserve de Müllembourg s'étend sur une superficie restreinte ; elle bénéficie de peu d'apport en eau douce, ne protège pas des habitats très diversifiés (pas de vasières ni de prés salés sur la réserve). Plusieurs activités agricoles se déroulent sur la réserve même et entraînent un certain nombre de nuisances (produits phytosanitaires). De plus, la politique de remise en état des marais salants de la commune, à des fins paysagères et culturelles, compromet la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux (Lemesle 2000).

Au-delà de ces handicaps structurels, la majorité des problèmes des marais de Müllembourg découle de leur situation en zone urbaine et touristique. Assez logiquement, l'urbanisation n'est pas en soi très favorable à la réussite conservatoire (certaines façades de maisons jouxtent la réserve). D'autre part, la réserve se situe entre les zones résidentielles (lotissements, campings), et le centre-bourg de Noirmoutier : la fréquentation humaine est forte tout autour de la réserve, et les incursions de visiteurs en son sein sont fréquentes. A cette fréquentation humaine s'ajoute celle des chiens, important facteur de dérangement pour l'avifaune. La prédation par les pies, corneilles et renards semble également favorisée par l'urbanisation... Enfin le réseau hydraulique est en mauvais état, et ne permet pas d'adopter une gestion fine des niveaux d'eau, nécessaire pour éviter les pics de salinité estivaux et l'ennoyage des nids, juchés sur les fines diguettes, lors des fortes pluies.

Il faudrait donc que le gestionnaire effectue une gestion miracle pour compenser tous ces handicaps. Pourquoi alors avoir créé une réserve sur ce site ? Il semble difficile de croire que l'étendue des anciens marais salants de l'île n'offrait pas localement une meilleure solution, moins urbaine, plus naturelle... Pourtant la réserve est là, et ne peut guère, on l'a vu, devenir un site d'importance pour la conservation de l'avifaune. Quel peut alors être son rôle ?

Une orientation vers le public, le paysage

L'urbanisation et le tourisme, en partie responsables des problèmes de conservation de la réserve, représentent en revanche un



Le Fort Larron, centre nature de la Réserve naturelle des marais de Müllembourg.

atout en terme d'image, mais aussi pour l'accueil du public et la mise en place d'activités pédagogiques.

La juxtaposition réserve naturelle/bourg centre de Noirmoutier et son château crée un contraste visuel qui met en valeur la ville : la réserve devient alors un atout paysager pour la commune. La présence de sauniers peut présenter également des avantages ; ils rendent compte de l'activité traditionnelle locale, conformément aux préconisations de l'office du tourisme. Enfin, plus simplement, la réserve forme une sorte de parc urbain. On se dit « *qu'il fait bon vivre à Noirmoutier, commune qui a su concilier tourisme et respect de la nature* » (communication orale d'un touriste). C'est une illusion

de nature qui est offerte au visiteur, renforcée par le label Réserve naturelle : on est alors dans le « spectacle de la nature », comme le revendique le plan de gestion.

Quelles solutions pour une meilleure conservation ?

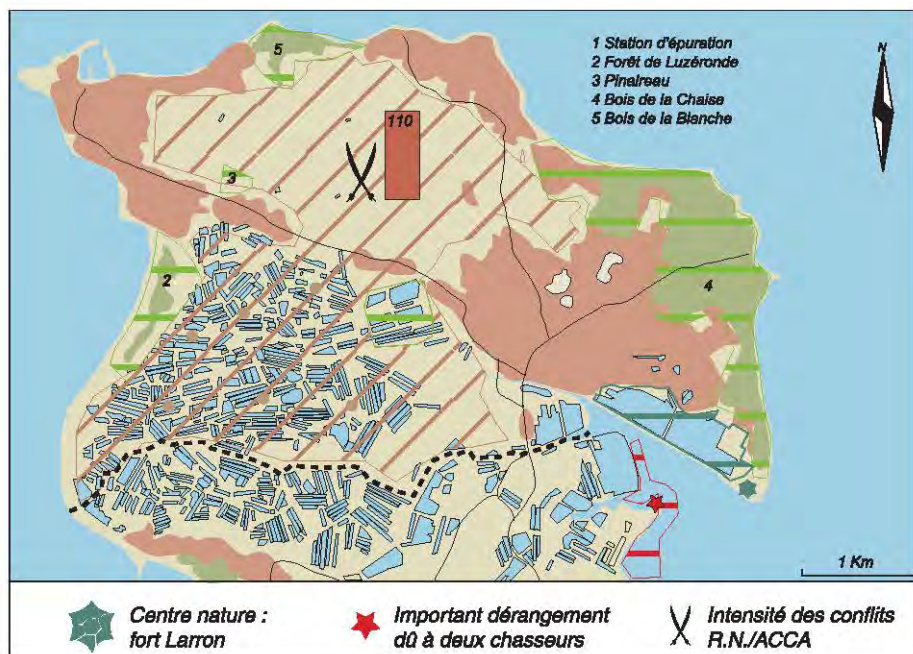
Les solutions pour améliorer les résultats conservatoires sont peu nombreuses, souvent coûteuses, ou contribuent encore à une artificialisation du site. La réfection du circuit hydraulique permettrait dans une certaine mesure d'éviter les inondations périodiques de nids. Un cahier des charges engageant le gestionnaire et les exploitants agricoles pourrait contractualiser des usages plus respectueux du milieu, en contrepartie, comme à Séné, d'un label « produit de



Une urbanisation continue autour de la Réserve naturelle des marais du Müllembourg : Réserve naturelle ou espace vert de détente pour les urbains ?

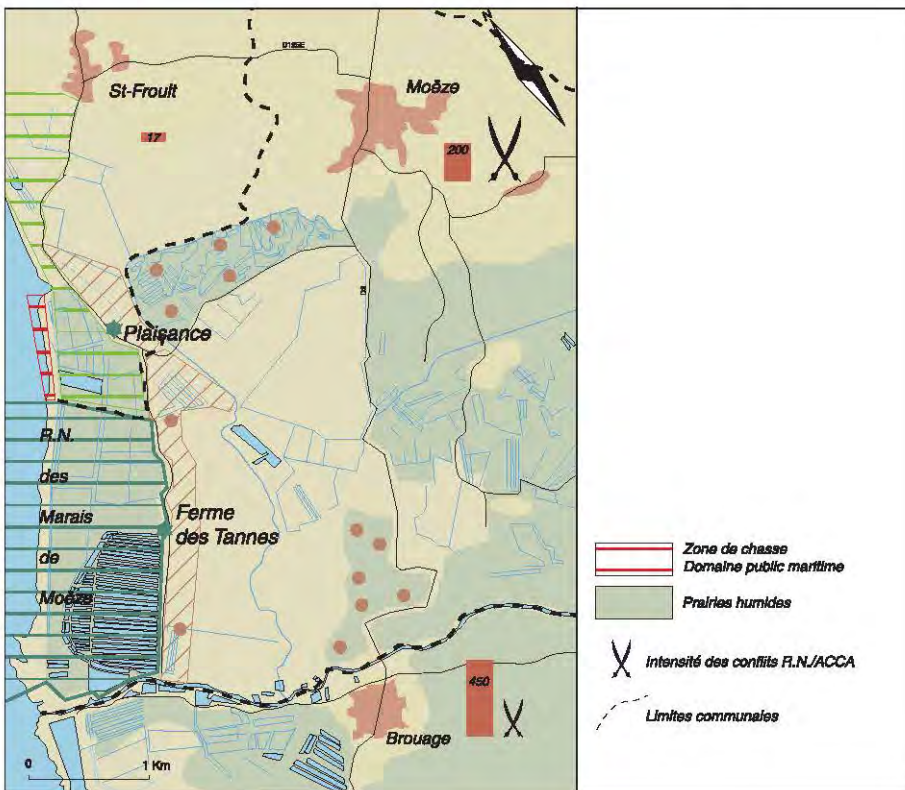


Benjamin Courtadon, Brest 2002



Benjamin Courtadon, Brest 2002, source : entretien Pdr ACCA Noirmoutiers.

Haut : La Réserve naturelle des marais de Müllembourg, refuge pour les oiseaux de la baie de Bourgneuf.
Bas : Pression des chasse autour des réserves de Müllembourg.



Haut : Réserve naturelle de Moëze, au cœur des marais charentais des vasières du pertuis d'Antioche.
Bas : Pression de chasse autour de la Réserve naturelle des marais de Moëze (17).



De nombreuses plateformes à cigognes sont installées dans la Réserve naturelle des marais de Moëze... beaucoup de moyens et d'efforts pour un oiseau emblématique.

la Réserve naturelle ». Il serait également possible, là encore comme à Séné, de clôturer tout ou partie de la réserve pour au moins limiter la prédation du renard et les incursions de chiens errants. Mais de telles pratiques renforcent aux yeux des habitants l'image d'une gestion coûteuse et artificielle des espaces naturels.

A défaut d'une bonne protection sur site, la réserve gagnera en légitimité et efficacité en s'impliquant dans la protection de l'environnement à l'échelle de l'île, en mettant en place une démarche de sensibilisation et de pédagogie auprès des écoles et des collectivités locales.

En conclusion, les marais de Müllembourg n'auraient-ils pas été tout aussi bien protégés par un « simple » achat du conservatoire du littoral accompagné d'une gestion communale ou intercommunale ?

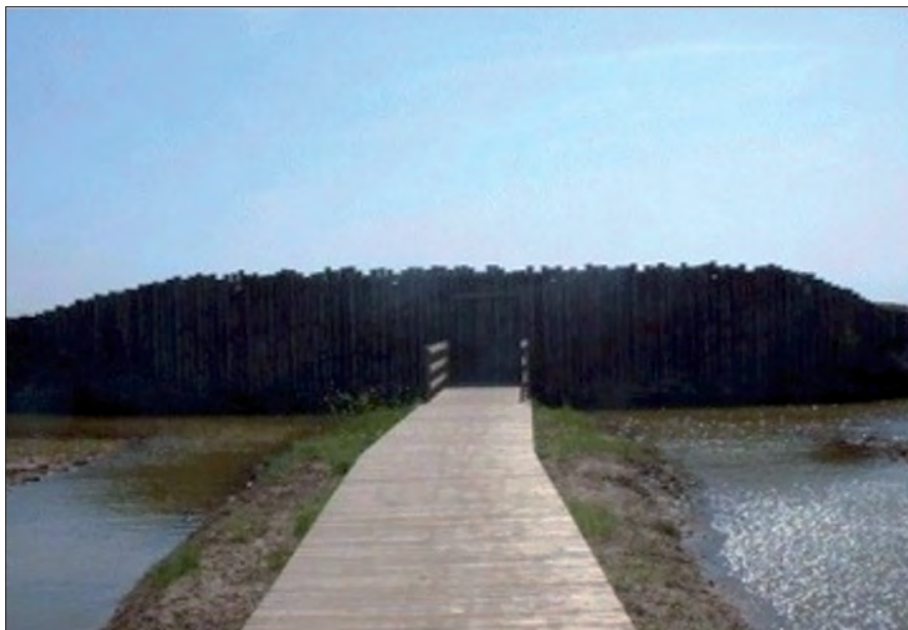
Réserve naturelle des marais de Moëze : tout écologique et réserve de chasse

Un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces, s'étendant sur plusieurs milliers d'hectares d'habitats humides complémentaires, dans un secteur assez préservé. Mais une Réserve naturelle qui vit éga-

lement au rythme des conflits avec des chasseurs nombreux et parfois extrémistes.

La réserve de Moëze constitue l'antithèse de celle des marais de Müllembourg. Elle s'étend sur une vaste surface, comprend des milieux différents et complémentaires pour beaucoup d'espèces (vasières, cordons dunaires, marais gâts, marais salés, marais doux, schorres...). Elle se situe d'autre part dans un secteur où la pression urbaine, touristique et globalement humaine est très faible. Mais, comme à Noirmoutier, ce qui constitue un atout pour certains objectifs constitue aussi un handicap pour d'autres. C'est ainsi que la réserve de Moëze connaît une faible fréquentation, qui n'est certainement pas étrangère à l'abondance de l'avifaune.

Malheureusement la faiblesse de l'accueil ne favorise pas l'insertion de la réserve dans ce secteur rural à l'identité forte. Les habitants ne voient aucune contrepartie à son existence : le tourisme qui en découle est faible, les retombées économiques leur semblent également dérisoires (même si les budgets sont dans une large part injectés dans un circuit local) (Ensesad 1997). La réserve est alors avant tout vécue comme une appropriation du territoire par des populations écologistes urbaines. Et ces populations entrent en concurrence avec le monde de la chasse dans un conflit d'intérêts et d'usages aux



Installation d'un nouvel observatoire dans la Réserve naturelle des marais de Moëze : un pari pour augmenter la fréquentation du site.

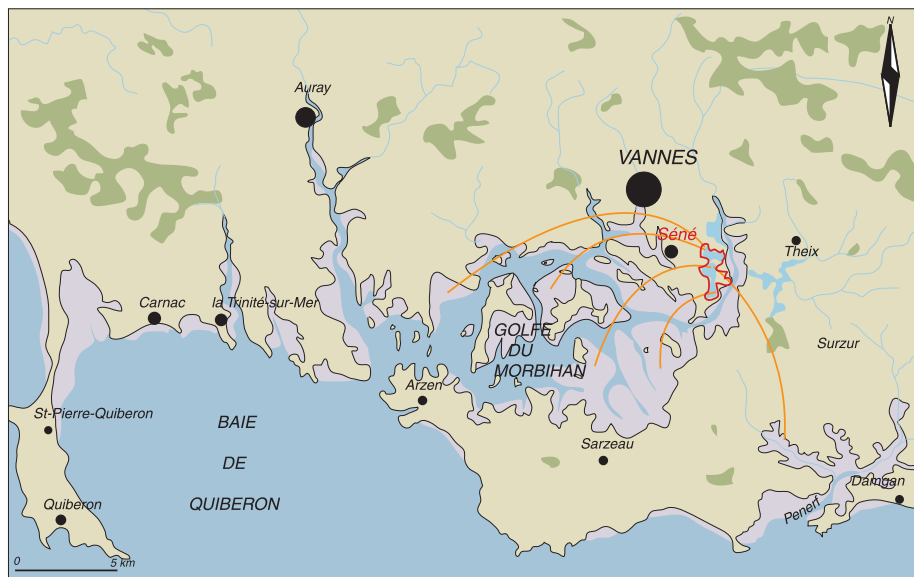
proportions parfois inquiétantes (Charbonneau 1998). Si l'accueil se développait autour de la réserve, il y aurait un contrepoids aux critiques des chasseurs : devant l'intérêt commun, les détracteurs se feraient plus rares. Et ces mêmes détracteurs n'auraient plus l'impression que le « gibier » ne profite qu'aux seuls « écolos de la LPO ».

Il semble donc à nouveau que l'identité de la réserve de Moëze soit la conséquence directe de l'espace dans lequel elle s'inscrit. Sa situation entraîne sa réussite écologique, mais aussi son échec en terme d'accueil, et donc, dans une certaine mesure, son échec d'insertion. La réserve de Moëze est ainsi aujourd'hui la réserve du tout écologique. Avec les nombreuses tonnes de chasse et le millier de chasseurs qui l'entoure, c'est aussi une réserve de chasse, « réservoir à gibier » attirant toujours plus de fusils. Un autre élément préoccupant pour son avenir est l'importance de la maïsiculture à l'échelle des marais de Brouage. Il n'est effectivement pas très logique de préserver une zone humide terrestre de 200 ha en drainant puis irriguant 20 000 ha à proximité : la contradiction entre le développement durable et les Réserves naturelles telles qu'elles fonctionnent aujourd'hui trouve ici une illustration frappante. C'est un problème récurrent que nous rencontrerons également à Séné et Lilleau des Niges.

Comment insuffler une dynamique locale et gérer les rapports à la chasse ?

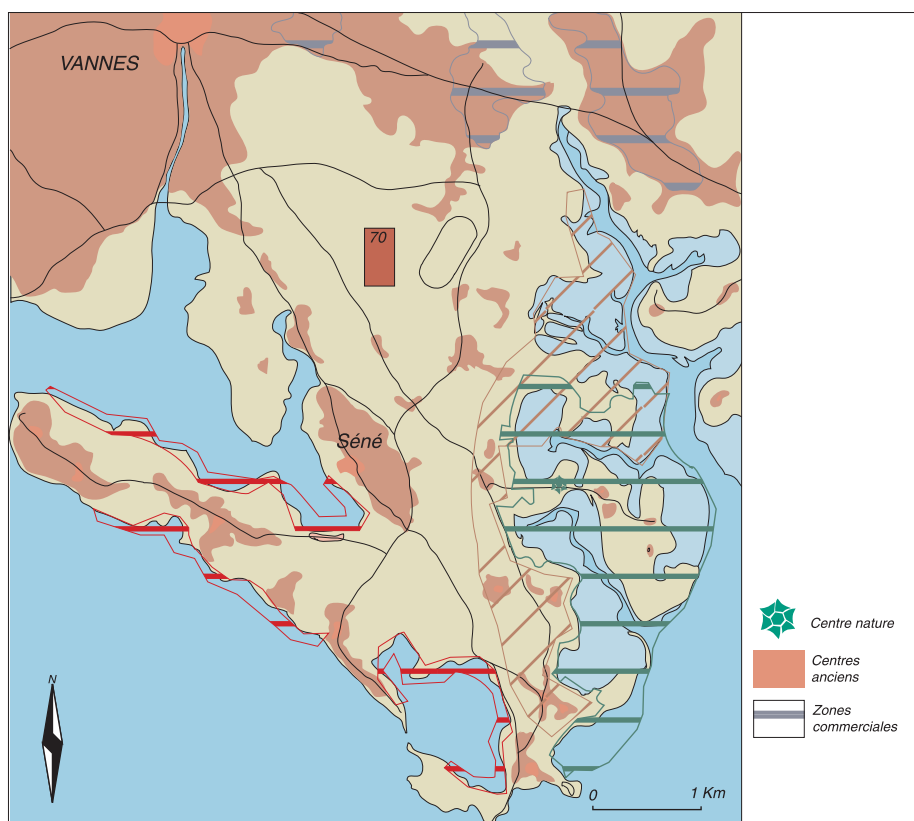
L'enjeu pour la réserve de Moëze est triple aujourd'hui : gérer les conflits, protéger les marais au-delà de son périmètre, et développer l'accueil pour mener à bien les deux premiers objectifs. Il s'agit par exemple d'impliquer les chasseurs dans la gestion, ce qui instaurerait un dialogue bénéfique. Encore faudrait-il pour cela que chasseurs et LPO acceptent de se compromettre mutuellement en travaillant ensemble. Il s'agit également d'augmenter la fréquentation, et d'en faire apprécier les retombées locales. Il faut donc que les acteurs locaux soient impliqués dans cette augmentation de fréquentation, par le biais d'une structure d'accueil commune, indépendante de la LPO et de la réserve. Depuis l'hiver 2002, cette démarche est favorisée : la communauté de communes Sud Charente devrait devenir gestionnaire de la maison de la réserve en cours de restauration. Cette orientation donnerait plus de poids à la réserve dans les débats locaux, et pourrait également souder les protagonistes autour de projets communs.

Les marais de Moëze illustrent bien les compromis que doivent souvent faire les réserves : il faut qu'elles s'imposent comme moteur économique local pour être acceptées à long terme, et ce malgré la méfiance qu'ont généralement les conservateurs face à des démarches de ce genre, qui



Benjamin Courtadon, Brest 2002

Vasières, anciens marais et schorre pour la Réserve naturelle de Séné, en fond de Golfe du Morbihan.



Benjamin Courtadon, Brest 2002, source : entretien Président AC de Séné.

Pression de chasse autour de la Réserve naturelle de Séné.



Tout un symbole : le centre nature de la Réserve naturelle des marais de Séné installé dans une ancienne porcherie intensive !

accordent aux espaces naturels des fonctions qui ne sont pas les leurs (Genot 1998).

Un développement touristique local ne servira malgré tout à rien si la Politique Agricole Commune, ou même à leur niveau les chambres d'agriculture, ne font pas en sorte d'équilibrer, voire d'inverser, la distribution des primes entre agriculteurs et éleveurs. Il est encore aujourd'hui préférable en terme de prime de pratiquer une maïsiculture intensive plutôt qu'un élevage extensif. Il est aussi fiscalement plus intéressant d'avoir un champ cultivé plutôt qu'un marais. Ces quelques exemples soulèvent plusieurs interrogations : quelle cohérence y a-t-il à financer des Réserves naturelles tout en cau-

tionnant le maintien d'une agriculture intensive qui condamne peu à peu les zones humides ? Pourquoi financer la réserve de Moëze sans tenter de limiter la pression de chasse, extrêmement forte en périphérie ?

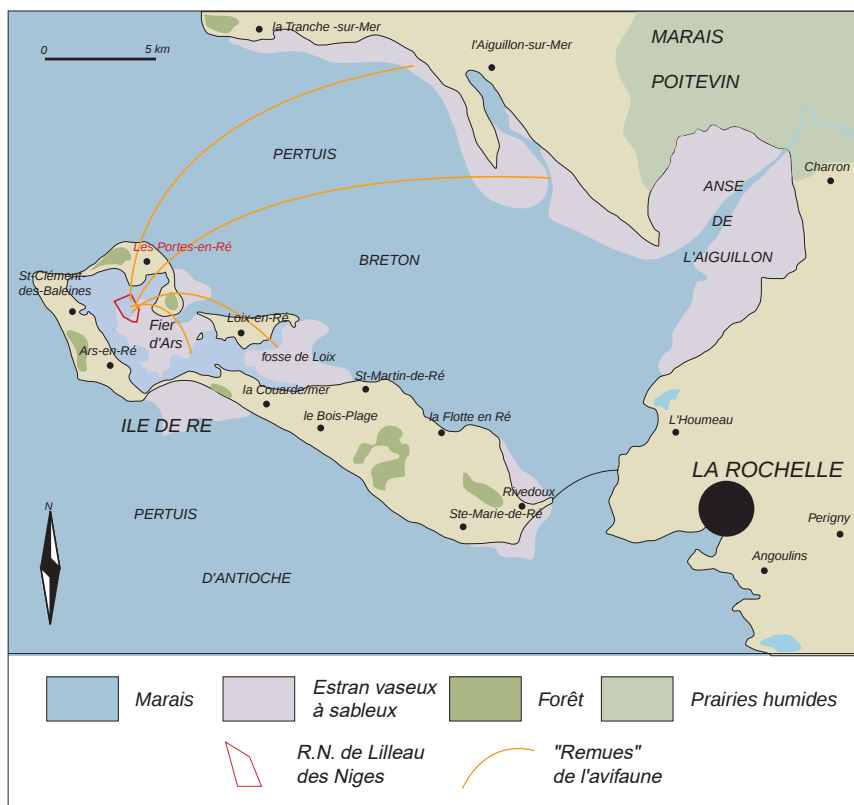
Actuellement la réserve de Moëze assure une bonne protection à l'avifaune et remplit son rôle de halte migratoire indispensable. On peut espérer que les conflits dont elle est le centre s'atténueront d'année en année. Tôt ou tard, en effet, la France appliquera la « directive oiseaux » au profit des protecteurs, mais aussi des chasseurs, qui bénéficieront alors d'un « gibier durable » (Boulidoire 1993).



Un des nombreux observatoires de la Réserve naturelle des marais de Séné.



La Maison du Fier, ancien hangar à sel aménagé en centre nature à proximité de la Réserve naturelle de Lilleau des Niges.



Réserve Naturelle de Lilleau des Niges. Située en bordure du Fier d'Ars, Réserve de Chasse maritime et Site Ramsar.

Séné : une réussite provisoire ?

Cernée par la périurbanisation de Vannes, la Réserve naturelle des marais de Séné peut connaître à l'avenir un certain nombre de problèmes, malgré ses nombreux atouts.

La Réserve naturelle des marais de Séné s'étend sur une vaste surface et renferme de nombreux habitats, à l'échelle d'un Golfe du Morbihan où l'espace devient rare; ces deux arguments, dans la plupart des cas, suffisent à expliquer la réussite des objectifs conservatoires. On peut attribuer également une partie de cette réussite à la qualité et à l'importance de la gestion scientifique. L'équipe est nombreuse, qualifiée, et réalise un suivi scientifique conséquent (comptages, baguages...).

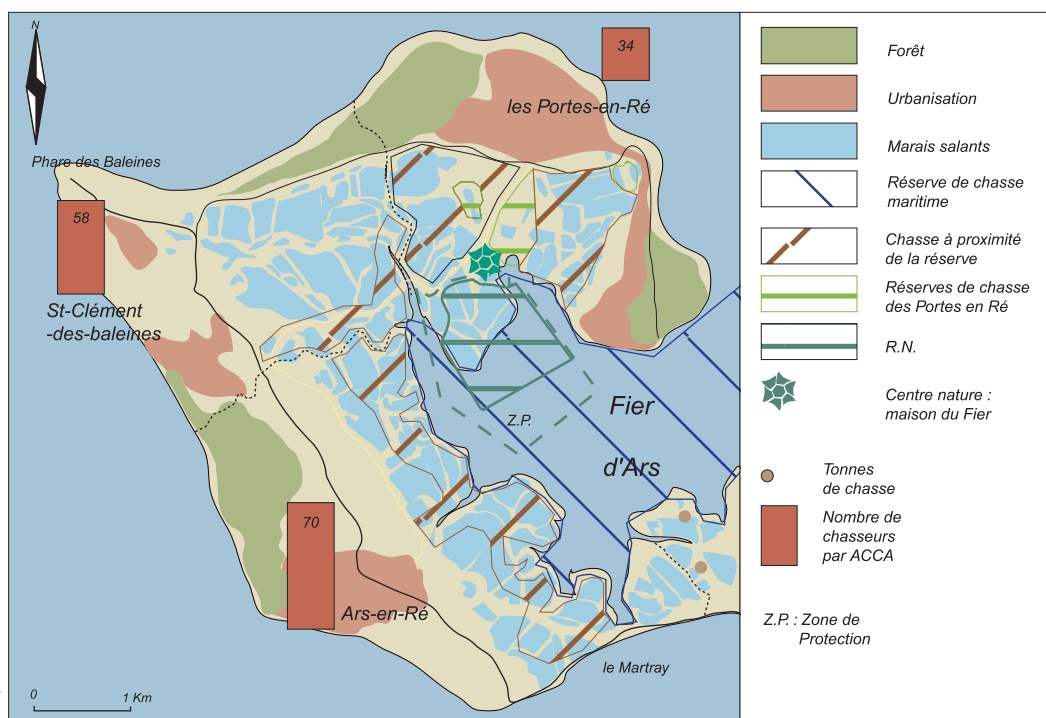
Certaines actions de gestion, comme la pose de clôture électrifiée autour de quelques marais clés pour éviter la prédation, ont contribué à une bonne reproduction sur site. Même très efficace, l'installation de clôtures pose quelques problèmes « d'éthiques de la protection » (Terrasson 1994), en traitant les consé-

quences et non les causes d'un problème insoluble.

La réserve semble d'autre part bien intégrée localement. Sa gestion tripartite, l'existence d'une association des amis de la réserve, d'un atelier des jeunes, de concours photos ou d'animations dans les écoles en témoignent.

La fréquentation est encore modeste et canalisée sur une petite partie de la réserve (quelques hectares), les marais de Falguérec. Cependant ces marais sont aussi la partie de la réserve où l'avifaune est la plus abondante. C'est d'ailleurs dans ces marais qu'on a d'abord mis en place les clôtures électriques : il serait dommage de faire visiter au public des marais à l'avifaune décimée ou tenue à l'écart par la prédation.

L'organisation de l'accueil sur la réserve, sa canalisation, peuvent aussi surprendre. La zone aménagée est jalonnée de plusieurs observatoires (dans lesquels les visiteurs « se sentent » ornithologues), et de panneaux indiquant le sens de la visite, le long d'un chemin de caillebotis. Cette démarche renforce le décalage entre « l'espace naturel officiel » et la nature,



Pression de la chasse autour de la Réserve naturelle de Lilleau des Niges.

et transforme cette partie de la réserve en parc ornithologique (Brigand 2000). Le fléchage omniprésent contribue à cette impression. On aura donc finalement une certaine méfiance vis à vis de cet accueil, d'autant plus que la fonction de « parc » sera peut-être encore renforcée à l'avenir du fait de la périurbanisation de Vannes.

Une périurbanisation sournoise

L'urbanisation s'étend d'année en année autour de la réserve, en relation avec Vannes : extension d'une zone commerciale, construction de nouveaux lotissements. Le Golfe du Morbihan est un espace convoité par de multiples activités : le tourisme est florissant, l'économie en pleine expansion, comme la démographie... Il n'est pas aisé de concilier tout cela avec le maintien de la richesse biologique des vasières et zones humides !

La périurbanisation a plusieurs effets sur la réserve. Elle renforce (comme à Noirmoutier) le nombre de prédateurs liés à la présence de l'homme, et elle contribue peu à peu à isoler la réserve comme seul élément de nature. Le risque est donc de la voir se transformer en « site de promenade dominicale » pour tous les urbains riverains du site.

Si ce processus continue les gestionnaires n'auront plus qu'à clôturer la totalité de la réserve pour éviter les chiens en plus des renards, et à installer des bancs un peu partout : la réserve sera devenue un espace vert...

Les solutions ne sont malheureusement pas très nombreuses. Il faudrait au moins geler tout ou partie du POS de la commune de Séné, ce qui ne semble pas être à l'ordre du jour. La commune adopte donc une position ambivalente, qui consiste à gérer et promouvoir une Réserve naturelle tout en contribuant à son échec futur. C'est entre les mains d'un des trois gestionnaires (et non des moindres), que peut alors résider l'avenir de la réserve. A nouveau, il s'avère indispensable d'améliorer la protection des abords de la réserve pour la pérenniser.

Réserve de Lilleau des Niges : cohérence et incohérences !

Alors que la Réserve naturelle de Lilleau des Niges s'insère avec cohérence au sein d'une batterie d'autres procédures de protection, l'existence d'une déchetterie à ciel ouvert, à l'origine de nombreuses nui-

sances, compromet en partie sa réussite conservatoire.

Sur la réserve de Lilleau des Niges, la conservation est médiocre, la fréquentation considérable, et l'intégration locale réussie.

La réserve se situe dans un secteur très touristique. Comme elle existe depuis vingt ans, elle figure en bonne place dans tous les dépliants touristiques vantant les mérites de l'île de Ré, et ce d'autant plus que l'image de marque de l'île est basée sur la nature, les marais sauvages... Une piste cyclable, emblématique du nord de l'île, longe d'ailleurs la réserve, ponctuée par quelques panneaux discrets présentant l'avifaune. Enfin la réserve est gérée par la LPO, et bénéficie depuis plusieurs années d'une maison du Fier bien aménagée, qui associe les acteurs locaux et épargne la réserve d'une image commerciale embarrassante. On ne sera donc pas étonné que la réserve de Lilleau des Niges soit celle qui touche le public le plus large, avec une fréquentation qui semble moins néfaste qu'à Noirmoutier. En effet, la réserve de Müllembourg touche un public conséquent de promeneurs qui ciment la réserve, mais ne bénéficient d'aucune approche pédagogique. A contrario, les cyclistes longent seulement une petite partie de la réserve de Lilleau des Niges, et l'essentiel de l'accueil s'organise hors réserve, notamment dans la maison du Fier.

D'autre part la partie clé de la Réserve, qui borde le Fier, est inaccessible à pied ou en vélo, et difficilement par mer (voir carte). La démarche de la réserve semble donc largement positive : la réserve est préservée intégralement, le fameux sentier de découverte, indispensable à toute réserve, se situe sur une piste cyclable hors réserve ; enfin la maison du Fier se situe dans un endroit stratégique, dans le prolongement de la piste cyclable. On est donc en présence d'une réserve qui a bien su gérer, et non favoriser, une fréquentation inévitable.

Une partie de la fréquentation de la réserve tient aussi à sa bonne intégration. Pour ne donner que quelques exemples, la « fête de l'oiseau » annuelle, sa présence estivale sur les marchés favorisent à la fois insertion et fréquentation. Du reste, tous les habitants rencontrés aux Portes en Ré ont semblé favorables à la réserve, contrairement aux autres secteurs.

La réserve se situe en effet dans un secteur qui ne déchaîne pas les passions cynégétiques : la chasse n'a pas la vigueur qu'elle peut avoir ailleurs en Charente Maritime, et

elle est pratiquée par des chasseurs modérés. Cependant la pression de chasse, notamment sur les communes de Saint Clément des Baleines et d'Ars en Ré, entraînent encore un certain nombre de nuisances. Le Conservatoire du Littoral (CELRL) pratique d'ailleurs actuellement une politique d'achat des terrains jouxtant la réserve pour les soustraire peu à peu à la chasse, voire à terme augmenter la taille de la réserve.

La cohérence de la réserve est à lier aux multiples mesures de protection prises sur l'île : la réserve devient alors une protection parmi d'autres. L'île est classée, inscrite pour partie, et de larges zones appartiennent au Conservatoire du littoral. Elle se situe également au sein d'une large réserve de chasse maritime, qui assure à l'avifaune une certaine sécurité. Enfin, l'agriculture, grâce à la pomme de terre AOC, s'est résolument orientée vers des pratiques raisonnées, avec peu ou pas d'intrants.

Depuis longtemps les Rétais ont compris que leur intérêt résidait dans une certaine qualité environnementale. On se trouve alors peut-être enfin en présence d'une réserve qui s'inscrit dans un véritable processus de développement durable : la réserve est la zone « refuge total », interdite, entourée de zones aux habitats plutôt préservés. Avec de meilleurs résultats conservatoires, cette réserve serait équilibrée, légitime et indispensable.

Un problème de choix politique : l'usine de broyage à ciel ouvert

Le principal enjeu environnemental sur l'île de Ré réside aujourd'hui dans l'usine de broyage de déchets à ciel ouvert qui se situe entre le Bois-Plage et la Couarde sur Mer. Cette usine entraîne plusieurs conséquences négatives, pas seulement pour la réserve. Elle favorise l'alimentation et la prolifération des goélands argentés, qui nichent et se reposent sur la réserve. La présence des goélands en si grand nombre entraîne d'une part, par manque de place et compétition interspécifique, la fuite des autres oiseaux (échasse blanche, sterne pierregarin), et d'autre part la faiblesse de la reproduction sur la réserve, le goéland argenté étant la cause essentielle de la prédation (hormis d'autres espèces à « valeur patrimoniale » plus forte, comme le busard des roseaux).

En plus de transformer la réserve en colonie de goélands, l'usine de broyage est à l'origine d'aberrations dans la gestion et d'une perte de naturalité. En effet, les gestionnaires doivent essayer de répondre à tout prix aux nuisances causées par les

goélands. Ils stérilisent donc un à un les œufs de goélands, au prix d'un travail très important. Cela nécessite également une présence humaine sur la réserve pour stériliser les œufs, présence guère souhaitable en période de nidification. Et comme il ne suffit pas d'empêcher les goélands de se reproduire, mais aussi d'empêcher leur prédation sur les nids de sternes, les gestionnaires ont tenté en 2001 d'installer des « toits » en contreplaqué sur chaque nid, aménageant ainsi la réserve en nichoir assisté.

On voit donc que la réserve entraîne plusieurs désagréments : une mauvaise conservation de l'avifaune, un coût important, inefficace, ainsi qu'une perte de naturalité et une gestion pour le moins surprenante.

Il s'agit donc pour la réserve d'essayer de faire fermer cette usine de broyage, en faisant pression sur la communauté de communes, en relation avec les associations de protection de l'environnement et le collectif anti-décharge qui se crée. Il est question de couvrir l'usine de filets, d'ici une dizaine d'années selon la communauté de communes, pour empêcher les goélands d'accéder aux déchets broyés. Il y aura à ce moment là, raconte l'ancien conservateur Marc Thibault avec dépit, plus de 3000 couples de goélands sur la réserve. Aujourd'hui la réserve de Lilleau des Niges semble donc subir les conséquences d'un problème de motivation politique locale. En mettant de côté ce problème qu'on espère temporaire, la réserve n'apparaît pas comme les autres en décalage complet avec son environnement. Conciliant ses trois objectifs avec une certaine cohérence, cette réserve montre qu'il doit être possible d'associer développement durable et Réserve naturelle.

Conclusion

Il semble finalement bien rare qu'une Réserve naturelle ne soit pas en décalage avec son environnement. L'opposition entre un espace strictement protégé et le reste du territoire où la préoccupation environnementale est faible, ou nulle, semble être la règle. Cela va d'ailleurs dans le sens même du terme de Réserve naturelle.

D'autre part la société impose aux réserves des objectifs nombreux et complexes à mettre en place, qui ne sont pas, loin s'en faut, purement conservatoires. Et ces objectifs ne tiennent pas compte des réalités des territoires sur lesquels se créent

les réserves. Conflits locaux, d'usages ou d'intérêts, urbanisation, activités traditionnelles ou poids du tourisme : les réserves ne peuvent pas répondre seules aux problématiques environnementales, économiques ou sociales d'un territoire. Ces questions demandent une coopération, une implication de tous les acteurs, qu'on rencontre bien rarement. Toutes deviennent donc peu à peu le résultat des compromis qu'elles doivent faire avec leur environnement, et présentent en conséquence des profils, des identités et des « vocations » différentes.

Pour les quatre réserves, le contexte géographique joue un rôle capital. Alors que les réserves de Müllembourg et de Séné subissent les conséquences d'un contexte urbain sans pouvoir l'infléchir, les réserves de Lilleau des Niges et de Moëze ont encore la possibilité de remédier à leur faiblesses actuelles, car les problèmes qu'elles rencontrent ne sont pas, pour la plupart, irréversibles.

La réserve des marais de Séné semble aujourd'hui concilier au mieux ses objectifs : les résultats de la conservation sont encourageants, et s'améliorent depuis le classement en Réserve d'État ; l'accueil du public, sur une partie finalement assez réduite de la réserve, devrait augmenter peu à peu, et le partage de la gestion entre la mairie, Bretagne Vivante et l'Amicale des Chasseurs de Séné témoigne d'une bonne insertion socio-économique.

La gestion et le génie écologique ne servent bien souvent qu'à rattraper les faiblesses et les handicaps environnementaux d'un territoire. C'est ainsi que les enjeux de gestion des quatre réserves sont étroitement dépendants des problèmes environnementaux ou sociaux de leur entourage : gestion de la périurbanisation et de ses conséquences à Séné et Müllembourg, gestion de la fréquentation touristique et des nuisances induites par l'usine de broyage à Lilleau des Niges, gestion des conséquences de l'agriculture intensive et des conflits à Moëze. Mais aussi gestion des rapports avec les chasseurs dans toutes les réserves, et principalement autour de la réserve de Moëze.

Il s'agit alors, dans un souci de gestion tendant vers une plus grande naturalité, de créer des réserves sur des territoires qui n'hypothèquent pas à l'avance leur avenir et n'entraînent pas une gestion interventionniste inévitable. On gardera à l'esprit qu'aucune gestion, si bonne soit-elle, ne peut venir à bout du « déterminisme des réserves ».

Peu à peu se constitue sur la façade atlantique un réseau d'espaces naturels protégés favorable à l'avifaune migratrice, auquel contribuent largement les réserves naturelles. Pourtant cette politique de création de réserves restera inefficace tant que celles-ci ne pourront être la base (dans le sens noyau de protection dur) d'une protection plus globale des zones humides, et tant que les élus n'auront pas compris que la présence d'une Réserve naturelle justifie et nécessite une implication environnementale à l'échelle d'une commune ou de plusieurs et non de quelques hectares. ■

Orientation bibliographique

BARON-YELLES N., G.-G. L. 2001 - Les marais maritimes d'Europe atlantique. Paris, 295p.

BOULDOIRE J.L. 1993, - Demain la chasse ? Paris, Sang de la Terre. 235p.

BRIGAND L. 2000 - Se perdre et ne pas savoir... une dimension oubliée des espaces protégés ? in La Lettre des Réserves Naturelles, pp. 18-19.

CHARBONNEAU S. 1998 - Chasse et nature. PARIS, Sang de la terre, 230p.

COURTADON B. 2002 - Réserves naturelles d'oiseaux d'eau : du "spectacle de la nature" au développement durable? Etude comparée des réserves naturelles de Lilleau des Niges, Séné, Müllembourg et Moëze. Département de Géographie, UBO, Brest, 146p.

ENSESAD 1997 - Etude sur les emplois et les activités induits par les réserves naturelles. Quetigny, RNF, 71p.

GENOT J.-C. 1998 - Ecologiquement correct ou protection contre nature ? Aix-en-Provence, EDI-SUD, 157p.

LEMESLE J.-C. 2000 - Compatibilité entre activités humaines et stationnement d'oiseaux. Oiseaux d'eau de la façade Atlantique, Séné, Bretagne Vivante-SEPNB, 20p.

TERRASSON F. 1994 - La civilisation anti-nature. Monaco, Editions du Rocher, 298p.

Cet article est une synthèse du mémoire de maîtrise de géographie soutenu en juillet 2002 à l'Université de Bretagne Occidentale sous la direction de Louis Brigand.

Pour leur aide, précieuse autant que sympathique, merci à Fred Bioret, Yves Plusquellec et Louis Brigand.

Benjamin COURTADON est actuellement étudiant en DESS Expertise et Gestion des Littoraux à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (Université de Bretagne Occidentale, Brest) (Contact : benjouiille@wanadoo.fr)